



# La Newsletter

## Ville & Aéroport



- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS -

N° 60 - JANVIER 2018

### ABANDON DU PROJET D'AÉROPORT À NOTRE-DAME-DES-LANDES

#### L'ÉTAT N'A PAS DE VISION STRATÉGIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT AÉROPORTUAIRE DE LA FRANCE

*Une délégation Ville et Aéroport s'était rendue à Nantes le 8 décembre dernier afin d'y rencontrer les élus de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres et le syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest. L'occasion pour elle d'apporter son expertise sur l'engagement attendu de l'Etat et de Vinci au niveau des différents volets du contrat de concession. Depuis, le rapport des médiateurs a proposé le réaménagement de Nantes-Atlantique. Le gouvernement a finalement renoncé à réaliser le nouvel aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes. Voilà une occasion manquée de concevoir un nouveau modèle d'aéroport développement durable dont les autres aéroports acrusés auraient pu s'inspirer. L'État préfère programmer des travaux d'extension de l'aéroport Nantes-Atlantique qui s'annoncent fort coûteux alors que cet équipement sera saturé à l'horizon 2030 au rythme de la croissance actuelle du trafic. La ministre des Transports a six mois pour travailler sur la future desserte aérienne du Grand Ouest.*

#### Critique d'une décision : du troisième aéroport parisien à NDDL

L'État a donc renoncé à réaliser un aéroport pour le Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes tout comme il avait enterré en 2002 le troisième aéroport à Chaulnes en Picardie. Au lieu de cela, il opte une fois de plus pour l'optimisation des infrastructures existantes et programme des travaux d'extension (allongement de piste) sur le site de Nantes-Atlantique, au détriment des 80 000 riverains impactés par ses nuisances sonores et empiétant sur une zone Natura 2000 à Saint-Aignan-de-Grandlieu.

Cette gestion à saturation ou scénario « au fil de l'air » répond à la logique défendue par la direction générale de l'aviation civile. Malgré les recommandations de la Cour des comptes et de certains organismes reconnus tels qu'Eurocontrol, l'État démontre à nouveau son incapacité d'avoir une vision stratégique et prospective pour le développement aéroportuaire



AGENDA \* Ville & Aéroport